



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général & greffier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2025 à 19h à la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Réduction de la rive prescrite pour un lac et un cours d'eau dont la pente est inférieure à 30 % de 15 mètres à 10 mètres.

Identification du site concerné : 341, rue Monseigneur-F.-X.-Ross Ouest
Secteur Chandler
Ville de Chandler (Québec) G0C 1K0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 13 janvier 2025.



Roch Giroux,
Directeur général & Greffier



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général & greffier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2025 à 19h à la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Réduction de la rive prescrite pour un lac et un cours d'eau dont la pente est inférieure à 30 % de 15 mètres à 10 mètres.

Identification du site concerné : 0, avenue Aristide-Brousseau
Lot 6 408 606, Secteur Chandler
Ville de Chandler (Québec) G0C 1K0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 13 janvier 2025.

Roch Giroux,
Directeur général & Greffier



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général & greffier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2025 à 19h à la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Réduction de la rive prescrite pour un lac et un cours d'eau dont la pente est inférieure à 30 % de 15 mètres à 10 mètres.

Identification du site concerné : 0, avenue Aristide-Brousseau
Lot 6 408 607, Secteur Chandler
Ville de Chandler (Québec) G0C 1K0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 13 janvier 2025.

Roch Giroux,
Directeur général & Greffier



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général & greffier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2025 à 19h à la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Réduction de la rive prescrite pour un lac et un cours d'eau dont la pente est inférieure à 30 % de 15 mètres à 10 mètres.

Identification du site concerné : 0, rang 11
TNC, Secteur Pabos Mills
Ville de Chandler (Québec) G0C 2J0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 13 janvier 2025.

Roch Giroux,
Directeur général & Greffier



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général & greffier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2025 à 19h à la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Augmentation de l'angle d'orientation du bâtiment principal prescrit par rapport à une ligne de rue de 10° à 35.6878°.

Identification du site concerné : 0, route de Saint-François-de-Pabos
Secteur Saint-François-de-Pabos
Ville de Chandler (Québec) G0C 2H0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 13 janvier 2025.

Roch Giroux,
Directeur général & Greffier



**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général & greffier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 3 février 2025 à 19h à la salle du conseil municipal, sise au 35, rue Commerciale Ouest à Chandler.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Réduction de la rive prescrite pour un lac et un cours d'eau dont la pente est inférieure à 30 % de 15 mètres à 10 mètres.

Identification du site concerné : 46, rue de la Pointe-au-Genièvre
Secteur Newport
Ville de Chandler (Québec) G0C 2A0

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chandler, ce 13 janvier 2025.

Roch Giroux,
Directeur général & Greffier